



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No. / N° D'APPROBATION

AM-4543

SEP - 7 1990

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Weight Indicator

APPLICANT / REQUÉRANT:

Interweigh Systems Inc.
3500 Pharmacy Avenue
Unit #8
Scarborough, Ontario
M1W 2T6

MODEL(S) / MODÈLE(S):

WL 600 SS

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur de poids électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Ishida Mfg. Co. Ltd.
Sakyo-Ku
Kyoto Japan/Japon

RATING / CLASSEMENT:

6,000 increments are available for weight display by 1, 2, 5 with a programmable decimal. / 6,000 incréments sont disponibles pour l'affichage du poids par multiplicateurs de 1, 2 ou 5, la position du point décimal étant programmable.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic digital microprocessor controlled weight indicator that when interfaced to an approved and compatible weight platform becomes a weighing system.

The display is a five digit seven segment dot matrix type.

Annunciators are provided for Zero, lb, kg, Net, Packer Name, Inspector Name, PLU n°, Shipper Name, Time, Date, Lot N° and N° of Labels.

The operator's control panel is a flush membrane alpha-numeric keyboard with a total of eighty (80) keys. The main scale function keys are:

- Ten numeric keys designated 0 through 9 which are used for setting functions such as key board tare.
- «ZERO» for setting the device to zero.
- «PLATTER TARE» used for setting a platter tare.
- «TARE» key used for setting a key board tare via the numeric keys.
- «PLU» used for setting or recalling a PLU n° (product lookup) item.
- «FIX» used to print labels with no load on the platform. Note that when the device is used in this manner the printed label states (manual entry).
- The remaining keys have no metrological functions.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un indicateur de poids électronique à affichage numérique piloté par microprocesseur qui, lorsqu'il est relié à une plate-forme de pesage approuvée et compatible, constitue un ensemble de pesage.

L'affichage est assuré par cinq chiffres à sept segments de type à points.

Des voyants sont associés aux fonctions suivantes: zéro, lb, kg, poids net, nom de l'emballer, nom de l'inspecteur, n° du CRP, nom de l'expéditeur, heure, date, n° de lot et n° de ticket.

Le tableau de commande destiné à l'opérateur est un clavier alphanumérique à membrane encastré qui présente quatre-vingt (80) touches en tout. Les principales clés de fonction sont les suivantes:

- Dix touches numérotées de 0 à 9 qui servent à introduire des fonctions comme la tare introduite par clavier;
- La touche "ZERO" qui permet de remettre l'appareil à zéro;
- La touche "PLATTER TARE" qui sert à introduire la tare du plateau;
- La touche "TARE" qui permet d'introduire une tare par l'entremise des touches numériques du clavier;
- la touche "PLU" qui sert à introduire ou à rappeler le code de produit d'un article;
- la touche "FIX" qui permet imprimé le nombre de tickets, la plate-forme étant à vide. Lorsque l'appareil est utilisé dans ce mode, le ticket imprimé porte la mention "(manual entry/entrée manuelle)";
- Les autres clés ne remplissent aucune fonction métrologique.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

The WL 600 SS enclosure is of stainless steel or plastic construction. Access to the span and zero adjustment is sealed externally with lead seal and wire or with a tamper proof paper seal. However, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Le boîtier de l'appareil WL 600 SS est en acier inoxydable ou en plastique. Les dispositifs de réglage du zéro et de la portée sont plombés de l'extérieur à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique ou d'un sceau en papier inviolable. L'appareil n'est toutefois pas conçu pour être plombé conformément aux exigences de la directive ministérielle SGM3/10.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

SEP - 7 1990

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale

